

9.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Zeimers Géraldine ;
Langue d'enseignement	Français > English-friendly
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Principaux thèmes abordés - structures politiques de l'état fédéral belge et relation au sport, - structures économiques de l'état fédéral belge et relation au sport : approche par les employeurs et les employés, - organisations sportives à but lucratif (produits et services) - organisations sportives à but non lucratif (fédérations et associations sportives) - stage de 90 heures dans une organisation sportive belge et rapport de stage
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de - Comprendre les relations institutionnelles entre autorités publiques, monde économique et organisations sportives en Belgique, - Positionner chaque organisation sportive dans ce contexte relationnel en en cernant les " actionnaires " et les " clients ", - Produire, au travers de son stage, une analyse pertinente de la contextualisation d'une organisation sportive précise, sous la forme d'un rapport.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Dans le cadre de ce cours, les étudiant.es sont évalué.es de deux manières: 1. L'évaluation du stage incluant un rapport de stage et une présentation en fin de quadrimestre (50% de la note finale). 2. Un examen oral en session (50% de la note finale). La note obtenue pour cette partie lors de la 2ème session est transférée telle quelle à la 3ème session. Participation au cours : la participation au cours et au stage sont obligatoires, y compris si le cours doit être représenté suite à un échec. Il s'agit d'une condition pour que l'étudiant.e puisse s'inscrire à l'examen.
Méthodes d'enseignement	Ce cours intègre <ul style="list-style-type: none"> • des exposés de types interventions ex-cathedra du titulaire, • des exposés de types interventions par des professeurs et des experts invités, • des activités pédagogiques interactives telles que les groupes de discussions, • l'enseignement par les pairs, • la visite de site(s) sportif(s).
Contenu	Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de <ul style="list-style-type: none"> • De définir et d'identifier le sport, le management du sport et les organisations sportives et d'identifier ses implications pour le management du sport, • Distinguer les notions de gouvernance, de management et de politique dans le contexte des organisations sportives, • Comprendre les relations entre autorités publiques, monde économique et organisations non-marchandes sportives en Belgique, • Reconnaître, distinguer et positionner chaque organisation sportive dans ce contexte, • D'apprécier la diversité de compétences et de connaissances dont un manager sportif a besoin, • Identifier et questionner les facteurs uniques de l'industrie du sport, • Produire, au travers de son stage, une analyse pertinente de la contextualisation d'une organisation sportive précise, sous la forme d'un rapport. Pour le stage, un guide de stage ainsi que les modalités organisationnelles qui y sont liées sont communiqués en début d'année académique. <p>Il maîtrisera les notions de</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctions en management du sport • Structure politique de l'état fédéral belge et répartition des compétences en matière de sport • Sport pour tous et sport de haut niveau • Organisations sportives à but non lucratif (fédérations et associations sportives) • Organisations sportives à but lucratif • Infrastructures sportives • Evènements sportifs • Sponsoring et marketing <p>Il accomplira un stage de 90 heures dans une organisation sportive et produira un rapport de stage.</p>

Ressources en ligne	Les slides de cours sous la forme de présentations powerpoint et le portfolio de lectures sont disponibles sur le site Moodle du cours.
Autres infos	<p><i>Participation au cours</i> : la présence au cours et la participation au stage sont requises, y compris si le cours doit être représenté suite à un échec. La titulaires du cours pourront, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas assisté à au moins 80% des cours, lors de la session de janvier ou de septembre.</p> <p>Ce cours est le prolongement des cours suivants : LEDPH1008 - Activités physiques et sportives parmi les sciences et les pratiques humaines LEDPH1048 - Regards juridiques, économiques et institutionnels sur les activités physiques et sportives.</p> <p>Ce cours est réservé aux étudiants FSM. Son accès est possible aux autres étudiants UCLouvain sur base d'un dossier à remettre au coordinateur du cours.</p>
Faculté ou entité en charge:	FSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de la motricité, orientation éducation physique	EDPH2M	9		